



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. **Débitrice: Alpen Asset Management Trust Sàrl, c/o CPA Swiss Independent Auditors SA**, Rue du Rhône 14, 1204 Genève
2. **Déclaration de faillite:** 26.05.2015
3. **Procédure:** Faillite bancaire
4. **Délai de production:** 29.06.2015
5. **Lieu de la faillite:** Genève
6. **Remarques:** Liquidateur de la faillite: Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.
Les productions de créances doivent être adressées au liquidateur de la faillite. Les créances qui devraient être inscrites dans les livres du failli doivent également être produites.
Le formulaire de production des créances est disponible sous : <https://www.finma.ch/f/sanktionen/insolvenz1/insolvenzen/Documents/forderungseingabe-f.pdf>
Les créanciers et les personnes qui ont des revendications à faire valoir sur des biens détenus par la débitrice sont priés de produire leurs créances ou revendications en mains du liquidateur de la faillite, dans le délai imparti, en y joignant les moyens de preuve y relatifs.
Les débiteurs de Alpen Asset Management Trust Sàrl ainsi que les personnes qui détiennent des biens du failli à titre de gage ou à quelque titre que ce soit ont l'obligation de les annoncer au liquidateur de la faillite dans le délai de production précité et de les mettre à disposition. Tout droit de préférence s'éteint si l'annonce ou la mise à disposition est omise de façon injustifiée.
Les créanciers ayant leur siège ou leur domicile à l'étranger sont priés de désigner un représentant en Suisse dans le délai de production des créances. Aussi longtemps que ce représentant n'a pas été désigné, toutes les communications seront opérées auprès du liquidateur en Suisse.
Pour tout renseignement, prière de s'adresser au liquidateur, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (tél +41 (0)31 327 91 00, email: questions@finma.ch).
Pour les questions relatives à cette procédure, voir la publica-

tion sur le site: <http://www.finma.ch/f/sanktionen/insolvenz1/insolvenzen/Documents/konkurs-f.pdf>.

L'Autorité fédérale de surveillance
des marchés financiers FINMA
3003 Berne

02185885

